



**Société Québécoise pour la Défense des Animaux**

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4  
Montréal (Québec) H4A 3A7**

**Tél. : (514) 524-1970**

---

Montréal, le 24 novembre 2020

Madame Sylvie Parent, Mairesse  
Hôtel de Ville  
4250, Chemin de la Savane  
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

**Objet : Abattage des Cerfs de Virginie**

Madame,

Je tiens à vous dire madame la Mairesse que j'ai été estomaqué de constater en lisant les médias ce matin que vous avez finalement décidé de ne pas appliquer la décision du Conseil municipal d'abattre 15 Cerfs de Virginie, soit la moitié du cheptel, qui vivent actuellement dans le parc Michel-Chartrand à Longueuil.

Peu importe les raisons qui vous ont fait changer votre fusil d'épaule, je tiens à vous remercier personnellement pour votre décision de considérer le déplacement de ces 15 Cerfs de Virginie au lieu de les abattre. Pour moi, c'est le plus beau cadeau que vous venez de donner à la ville de Longueuil ainsi qu'au peuple québécois de gracier ces Cerfs de Virginie, si je peux m'exprimer ainsi. Toutefois, vous dites que la ville va chercher à obtenir une autorisation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour déplacer les cerfs vers un site autorisé et que le ministère précise les modalités de ce déplacement.

Je ne veux pas modifier votre stratégie à ce moment-ci de votre processus décisionnel, mais je vous suggère de considérer les organismes qui faisaient partie de la solution alternative avant votre changement de position. Je suis sûr que l'offre du Miller Zoo de la Beauce et de la Ferme 5 Étoiles de la Côte-Nord tient toujours. De plus, le Groupe Sauvetage Animal vous a fait part qu'il était prêt à absorber les frais de capture et de déplacement des cerfs visés par la ville de Longueuil. Enfin, cet organisme confirme que les cerfs peuvent être déplacés sans problème tout en s'assurant de la santé de l'animal avant son départ et d'un suivi post-relocalisation permettant l'adaptation ainsi que la survie de l'animal dans son nouveau milieu.

Tout ce que je peux ajouter à ce débat, c'est qu'il n'y aura pas de coûts de relocalisation si vous utilisez le Groupe Sauvetage Animal. Ainsi, le montant de 65 000 \$ prévu pour l'abattage de ces Cerfs de Virginie pourra être utilisé à d'autres fins plus bénéfiques pour les résidents de la ville de Longueuil dans ces temps de pandémie et de festivités contrôlés par des mesures sanitaires gouvernementales.

Je vous laisse le soin de prendre les décisions qui s'imposent dans les jours qui viennent tout en considérant le bien-être animal et la protection de la faune du Québec. Toutefois, je suis disponible pour vous rencontrer à votre convenance pour clarifier mes positions si vous en sentez le besoin.

Merci pour votre considération.

Veillez agréer, Madame, mes salutations cordiales.



Ghislain A. Arsenault, Président  
Société Québécoise pour la Défense des Animaux  
(514) 213-5619

c.c. : Monsieur Pierre Dufour, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec